

Règlement de visite de la Mine de Sel « Wieliczka »

§1

Dispositions Générales

1. Le Règlement de visite de la Mine de Sel « Wieliczka » et de l'Exposition Souterraine du Musée des Salines Cracoviennes de Wieliczka définit les principes de visite de ces deux sites, appelés ci-dessous les galeries de la Mine.
2. La Mine est une exploitation minière soumise à la réglementation de la Loi du 9 juin 2011 sur le Droit géologique et minier (J.O. 2011 n°163, art. 981 avec modif. ult.).
3. La visite s'effectue en groupes sous la conduite d'un guide désigné par la Mine. Il est strictement interdit de se séparer du groupe et d'effectuer la visite par soi-même.
4. Une exception au principe énoncé au point 3 est le séjour dans un ensemble de chambres distinct, où la visite s'effectue de manière individuelle sous le contrôle du Responsable du flux et des services de la mine.
5. Les galeries de la Mine, comprenant le Trajet Touristique, le Parcours Minier et celui des Mystères de la Mine de Wieliczka ne sont pas un « musée » au sens de la loi du 21 novembre 1996 sur les musées (J.O. 1997 n°5, art. 24 avec modif. ult.).

§2

Accès à la Mine

1. La Mine permet la visite de diverses variantes de parcours.
2. La Mine est ouverte tous les jours sauf le 1er janvier, le jour de Pâques, le 1er novembre et les 24 et 25 décembre.
3. La Mine se réserve le droit de fermer les lieux ou de limiter les visites sans avertissement préalable dans des cas justifiés par des raisons de sécurité ou d'organisation.
4. Les informations détaillées concernant les jours et les heures d'ouverture sont disponibles sur le site internet www.kopalnia.pl ainsi que dans les points de vente et d'information de la Mine.
5. La Mine propose à la visite un circuit adapté aux personnes ne se déplaçant pas de façon autonome. Les informations détaillées et les règles de ces visites sont incluses dans les règles de visite détaillées des différents trajets.

§3

Réservation et vente

1. La visite de la Mine est payante.
2. Le montant des frais de visite et les règles d'octroi d'une réduction sont définis dans les tarifs de visite de la Mine de Sel « Wieliczka » pour les différents trajets, disponibles au siège de la Mine, sur le site internet www.kopalnia.pl ainsi que dans les points d'information et de vente.
3. Les guichets acceptent les paiements en zlotys et les règlements par carte bancaire.
4. La réservation et la vente des billets pour les différents trajets est possible dans la limite des places disponibles.
5. Les lieux de vente des billets et les modes de réservation pour la visite des différents trajets sont définis dans les différents règlements de visite disponibles au siège de la Mine, sur le site internet www.kopalnia.pl ainsi que dans les points d'information et de vente de la Mine.
6. En cas de renonciation à la visite, les billets peuvent être rendus au point de vente où ils ont été achetés. Ce retour est possible jusqu'à 1 heure avant le début de la visite. Le remboursement est effectué sur présentation de la preuve d'achat.

Règles générales de visite

1. La visite de la Mine est possible sur présentation d'un billet d'accès valable.
2. La température ambiante dans la Mine étant de 14°C à 16°C, il est indispensable de porter des vêtements adaptés.
3. Les personnes de moins de 13 ans et les personnes entièrement dépendantes ne peuvent visiter la Mine que sous la responsabilité de personnes possédant une pleine capacité juridique. Ces accompagnateurs sont légalement entièrement responsables des personnes confiées à leur garde et des dommages que celles-ci pourraient causer.
4. Pendant la visite du Trajet Touristique et après avoir acheté un billet spécial, il est possible de photographier et de filmer dans un but privé (l'obligation d'acheter un billet ne concerne pas l'Exposition souterraine du Musée des Salines Cracoviennes de Wieliczka). Ce billet autorisant à photographier et filmer doit être acheté aux guichets de la Mine. L'achat de ce billet n'autorise pas à utiliser commercialement les photos et films réalisés, ce pour quoi est exigée à chaque fois une autorisation de la Mine (ou du Musée des Salines Cracoviennes de Wieliczka). En cas d'utilisation commerciale des photos et des films réalisés sans autorisation de la Mine, celle-ci fera valoir ses droits devant les tribunaux. En effet, elle contient des œuvres protégées par le droit d'auteur (en particulier des marques déposées et certains éléments de l'exposition).
5. Il est interdit d'introduire des animaux dans la Mine. Font exception les chiens guides d'aveugles et de malvoyants.
6. Il est interdit d'emporter des bagages dans la Mine, à l'exception des bagages à main. Les dimensions maximum du bagage à main sont de 35 cm × 20 cm × 20 cm. Les sacs à dos, sacs, valises de plus grandes dimensions doivent être laissés dans les autocars et les voitures ou déposés à la consigne située dans la zone de descente dans la Mine.
7. Sur le territoire de la Mine, il est interdit de laisser sans surveillance un bagage ou d'autres objets pouvant perturber la circulation des visiteurs. Les bagages et objets laissés sans surveillance seront enlevés et neutralisés ou détruits aux frais des personnes les ayant laissés.
8. Sur le Trajet Touristique se trouvent des segments comprenant des escaliers, c'est pourquoi il est recommandé de laisser les poussettes d'enfant aux endroits indiqués.
9. La Mine n'est pas responsable des objets oubliés sur son territoire.
10. Le temps de visite et les différents trajets sont définis dans les différents règlements de visite disponibles au siège de la Mine, sur le site internet www.kopalnia.pl ainsi que dans les points d'information et de vente de la Mine.